



ANTENNE DÉPARTEMENTALE DU FOOTBALL DE LOZÈRE

OFFICIEL N° 6 du 04 octobre 2019

ZA d'Alteyrac – BP 71 – 48002 MENDE CEDEX

☎ : 04.66.65.33.24 📠 : 04.66.47.96.34

✉ : delegation-lozere@gard-lozere.fff.fr

COMMISSION COMPETITIONS SENIORS

Réunion du : 30 septembre 2019

PV N° 06 :

Présidence : Mr CAPERT Bernard

Présents : Mr LEZE Christian

Excusés : Mrs GARD Christian, LEROY Jean-Michel, ROMERO Jérôme

I. CHAMPIONNATS

MISE A JOUR DU CALENDRIER

FEMININES

- Le match : ESC Le Buisson / Vaillante Aumonaise du 06 octobre est reprogrammé le dimanche 13 octobre à 15 h.

II. COUPE LOZERE

MODIFICATION DU CALENDRIER

Le match : Football Sud Lozère / ASCM Le Massegros, initialement programmé le dimanche 13 octobre, est reporté au vendredi 01^{er} novembre à 15 h (Coupe Occitanie prévue le 13 octobre)

III. COUPE DALUT

Le tour de cadrage, prévu le Lundi 11 novembre, est reporté au dimanche 01^{er} décembre.

Les 1/8^{ème} de finale sont prévus le dimanche 22 décembre.

Les engagements, via FOOTCLUB, peuvent se faire jusqu'au 30 OCTOBRE.

La date du tirage vous sera communiquée ultérieurement.

IV. COUPE LOZERE FEMININE

Le tour de cadrage, prévu le Lundi 11 novembre, est reporté au dimanche 01^{er} décembre.

Les engagements, via FOOTCLUB, peuvent se faire jusqu'au 30 OCTOBRE.

La date du tirage vous sera communiquée ultérieurement.

Le Président de la CCC

Mr CAUPERT Bernard

COMMISSION STATUTS ET REGLEMENTS

Réunion du : 30 septembre 2019

PV N° 3

Présidence : Mr Christian LEZE

Présents : Mr Bernard CAUPERT

Excusés : Mrs Bastien BRUNEL, Joël CATHALAN, Jean-Michel LEROY)

MODALITES DE RECOURS

Les décisions qui suivent sont susceptibles d'appel dans les conditions de forme et de fond prévues aux articles 41 et 42 des Règlements Généraux du District

La commission tient à rappeler aux dirigeants de clubs que les règlements sont complexes et nécessitent une lecture approfondie. L'article 226 des RG notamment, se rapportant aux modalités de purge d'une suspension, est à étudier attentivement.

La commission se tient à votre disposition pour de plus amples explications, si nécessaire.

I. MATCH ARRETE

REPRISE DOSSIER N° 1 : D4 LOZERE (POULE B)

MATCH N° 21754560 DU 08 SEPTEMBRE 2019

ESC LE BUISSON III / MARVEJOLS SPORTS II

La Commission,
Après étude des pièces versées au dossier,
Jugeant en premier ressort,

* Pris connaissance des explications écrites fournies par le club du Buisson reçues par mail officiel en date du 25 septembre 2019,

* CONSIDERANT que l'équipe de Marvejols Sports s'est retrouvée à moins de 8 joueurs à la 30^{ème} minute alors que le score était de 3 à 1 en faveur du Buisson,

* CONSIDERANT qu'il ressort des dispositions de l'article 159.2 des RG de la FFF que "*si l'équipe, en cours de partie, se trouve réduite à moins de huit joueurs, elle est déclarée battue par pénalité*"

- **Donne match perdu par pénalité à MARVEJOLS SPORTS pour en reporter le bénéfice à l'ESC LE BUISSON, étant rappelé que la perte par pénalité d'un match entraîne le retrait d'1 point au classement,**
- **Indique que le score à homologuer est : ESC LE BUISSON III 3/1 MARVEJOLS SPORTS II**
- **Transmet à la Commission des Compétitions Séniors aux fins d'homologation**

La présente décision est susceptible d'appel devant la Commission d'Appel de District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de sa notification, dans le respect des dispositions de l'article 190 des Règlements Généraux de la F.F.F

Le Président de la CSR

Mr Christian LEZE

COMMISSION FEMINISATION

Réunion du : 12 septembre 2019 Début de réunion : 18H30 -- Fin de Réunion : 19H30

PV N° 1

Présidence : Mme Armony AITELLI

Présents : Mme Laëtitia BRINGER, Mrs Florian COUDERC, Tony CONSTANTINO

I. U12F à U15F

Les jeunes filles de cet âge ne pourront malheureusement pas bénéficier de l'organisation d'un championnat.

- Rassemblements :

D'un commun accord avec le District de l'Aveyron, il sera organisé dans la mesure du possible, une fois par mois, une rencontre afin que ces jeunes puissent faire des oppositions.

2 dates sont fixées : Le 28/09/2019 et le 19/10/2019.

La première date sera organisée par chaque département à son niveau. Pour la Lozère, le choix se porte sur Mascoussel à MARVEJOLS. Le 19/10/2019, le rassemblement sera organisé par l'Aveyron à OLEMPES (12) et regroupera les 2 départements.

(Voir avec le président de l'ADFL pour la prise en charge du transport).

- Chacun doit contacter les responsables des écoles de football pour promouvoir ces 2 rassemblements.

Une réunion sera organisée le **22/10/2019** en Aveyron pour avoir le retour de ces deux premiers rassemblements.

Au cours de l'hiver, nous envisageons l'organisation de 2 tournois Futsal.

- Foot de rue à RODEZ à la fin de la saison 2019/2020.

II. U15F à U18F

Deux équipes de Lozère sont engagées dans le championnat Aveyron (ESCB et AFL).

III. SENIORS FEMININES

- Projet d'organisation d'un tournoi, le **dernier week-end d'août**.

- Au cours de l'hiver, proposition pour organiser un ou deux tournoi FUTSAL portant le nom d'une Lozérienne ayant gravi les échelons du football, à savoir, **Marina BOUQUET** et/ou **Ludivine COULOMB**.

IV. FOOT FEMININ A L'ECOLE

- Afin de promouvoir le football féminin à l'école, il serait intéressant d'entrer en contact avec les responsables locaux de l'**UNSS** et de l'**UGSEL**.

- Contacter certains établissements scolaires, notamment des collèges, pour les aider à monter un projet « **section sportive : football féminin** ».

V. MODULE ANIMATRICE

- Le **5 novembre 2019**, il sera proposé une formation «**module animatrice**» au Chastel.

La Présidente

Mme Armony AITELLI

HOMOLOGATIONS

DEPARTEMENTAL 4 LOZERE B

POULE B1030 C

JOURNEE DU 08.09.19 D

LE BUISSON ES 3 3-1 MARVEJOLS S. 2 E

*P1 F